

VALORISATION

Les déchets verts, une chance pour les sols

Les déchets verts constituent dans la région un vrai gisement qu'Éric Navarro valorise en amendements au travers de multiples initiatives.



Figure incontournable du "déchet vert" sur la région Paca et de leur valorisation en agriculture, Éric Navarro (à gauche) travaille aussi sur la modélisation d'un système d'analyse du sol qui permet une approche plus facile pour les agriculteurs. Michel Nevieri est enseignant en agronomie et chargé d'expérimentations au lycée Aix-Valabre.



Déstockage de compost au lycée d'Aix-Valabre. Ces matières sont issues des végétaux transformés sur la plateforme Valsud de Fuveau. La station qui gère notamment les déchets de la CPA est impliquée dans le réseau des agriculteurs composteurs d'Éric Navarro comme de nombreuses autres stations en région Paca.



Des matières végétales non compostées apportées en surface sur un essai maïs conduit au Lycée agricole d'Aix-Valabre.



L'action sur le sol du compost de déchets verts est visible assez rapidement. En quelques semaines, ce mulch de surface redonne déjà vie à la terre

La reconquête des sols est depuis le projet agro-écologique lancé en 2013, au cœur de toutes les attentions du monde agricole. Les acteurs de la recherche, du développement et de l'enseignement se sont de nouveau réappropriés un sujet trop longtemps délaissé. Pour certains, la question de la récupération et de la réhabilitation des sols agricoles dégradés n'est pas une préoccupation nouvelle. C'est l'activité quotidienne d'Éric Navarro depuis "presque" toujours. Ingénieur agronome et conseiller agricole pour le Ceta Terroir de Crau notamment, il a longtemps travaillé avec les agriculteurs sur "la recherche de solutions alternatives à la désinfection chimique et visant à réintroduire de la vie dans les sols."

Sa réflexion s'est portée sur les déchets verts et leur transformation en amendements qui permettent au sol de se renforcer, de protéger les cultures et de réduire la consommation en eau. Son travail sur le traitement des déchets végétaux et les composts l'a conduit à fonder le mouvement associatif Vert Carbone. En parallèle, il est aussi devenu consultant pour de grands groupes et leurs plateformes de gestion des déchets.

Une ressource à portée de main

La région Paca génère un volume de déchets verts considérable, autour de 500 000 tonnes chaque année.

"L'interdiction de brûlage dans les communes et les villes a engendré des situations de saturation sur certaines plateformes en matières végétales", explique-t-il. Un constat qui l'a conduit à "imaginer et développer dans la région le compostage de proximité". Ce "nouveau métier" répond à la fois aux besoins des industriels et à celui des agriculteurs. Cette matière première produite par les particuliers et les collectivités est une solution idéale pour les sols de la région. "Les sols provençaux sont globalement en mauvaise santé,

très pauvres en matières organiques et les agriculteurs ont besoin de solutions efficaces pour redonner de la vie à leurs terres et limiter l'impact du réchauffement climatique", explique Éric Navarro.

"Absorber les excédents"

Un véritable réseau s'est développé autour des plateformes avec lesquelles Éric Navarro travaillait déjà. Son activité consiste à "absorber les excédents en temps réel et à alimenter les agriculteurs en engrais naturels". Plus de 200 exploitations se fournissent aujourd'hui en amendements issus des déchets verts de la région. "Le réseau fonctionne très bien", ajoute Éric Navarro, "d'autant que le service et la matière produite sont gratuits." Pour structurer cette véritable économie circulaire sur le territoire, l'ingénieur agronome a pu compter sur le soutien de la centrale biomasse de Gardanne. "Nous avons travaillé sur le processus de gestion des déchets des collectivités et sur la valorisation des matières fines issues de leur activité", précise-t-il. Le processus est autorisé par l'administration française, tout comme les matières affinées issues du broyage des déchets végétaux sont inscrites au catalogue Écocert.

D'autres travaux ont été possibles, toujours sous l'impulsion de la centrale biomasse de Gardanne sur la question de la valorisation des déchets verts. Notamment des expérimentations visant à démontrer l'intérêt du recyclage de ces matières sur lequel ont travaillé plusieurs partenaires : le Lycée agricole d'Aix-Valabre, le laboratoire Protee de l'Université de Toulon, le laboratoire de l'environnement de l'université d'Aix-Marseille et la Chambre d'agriculture 13.

Essais agronomiques et sur la consommation d'eau

Comme le souligne le spécialiste, "il était également indispensable de valider notre méthode de compost à la ferme et de vérifier l'impact de ces matières végé-

tales sur les cultures régionales." Une collaboration s'est formalisée l'année dernière avec le Lycée agricole d'Aix-Valabre pour mettre en place des essais agronomiques en viticulture et cette année sur culture de maïs, des études comparables à l'utilisation du BRP en agriculture.

Pour Michel Nevieri, enseignant en agronomie et chargé d'expérimentations au lycée Aix-Valabre, les travaux d'Éric sont intéressants à plus d'un titre. "D'un point de vue pédagogique nous étions dans la dynamique "produire autrement" et nous cherchions aussi pour les parcelles de l'exploitation du lycée de la matière organique la moins couteuse possible."

L'exploitation du lycée est en agriculture raisonnée, et caractéristique des exploitations de la région, il n'y a pas d'élevage. Les teneurs en matières organiques des sols sont relativement réduites. "L'objectif de l'essai sur maïs est de mesurer les effets agronomiques de ces apports d'amendements sur les rendements des cultures, sur l'état des sols et sur la consommation en eau de la culture", détaille Michel Nevieri

Le protocole d'essai comporte un témoin classique sans apport de matières organiques ou déchets verts, une parcelle sur laquelle 10 t/ha de compost ont été apportées avant semis, une bande sur laquelle 5 tonnes de compost ont été apportées avant

semis et une bande sur laquelle des matières végétales non compostées ont été apportées en surface (4 cm d'épaisseur) après le semis. C'est à priori cette dernière parcelle qui devrait permettre d'économiser l'eau. Pour justement suivre l'humidité du sol des sondes Watermark ont été installées avec un enregistrement automatique pour comparer les modalités. La phase de relevés se poursuit actuellement. Les irrigations seront réduites d'environ 30 % sur la parcelle qui bénéficie d'apports de matières végétales non compostées pour vérifier si le couvert peut diminuer l'évaporation et permettre à la plante de mieux résister à la sécheresse. Visuellement, les modalités sont identiques et la récolte permettra de mesurer, sur les rendements et ses composantes, l'influence des différents apports.

Pour Éric Navarro, les projets autour de la sauvegarde des terres agricoles se multiplient. Il n'a pas oublié que le sol était bien vivant et il dépense aujourd'hui toute son énergie en faveur du recyclage des déchets verts dans les villes. Il espère contribuer à faire changer les pratiques agricoles. Dans cet objectif, le lycée d'Aix-Valabre et sa vitrine pédagogique pourraient jouer, dans la région, un rôle de tout premier plan. ■

E.D.

Des déchets verts aux MVA

Quand il s'est lancé dans la valorisation des déchets verts, tout n'a pas été facile. "C'était notamment très compliqué d'obtenir un produit affiné issu du broyage des matières ligneuses pour être utilisé comme compost", indique Éric Navarro. Mais depuis, la bonne formule a été trouvée avec les industriels qui l'accompagnent pour gérer plusieurs dizaines de milliers de tonnes de compost de qualité dans toute la région Paca. Une fois broyés, triés et affinés, ce ne sont en effet plus des déchets verts, mais des Matières végétales affinées (MVA) inscrites sous cette dénomination au catalogue Écocert. C'est aussi un produit bio qui peut être stocké sur un terrain jusqu'à 1 000 t sans installation particulière (Installation classée pour la protection de l'environnement) à condition de respecter le règlement sanitaire départemental.

E.D.